



académie
Aix-Marseille

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE



INSPECTION ACADÉMIQUE
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Adjoint au D.S.D.E.N chargé du 1^{er}
degré

Référence
JLB/AY/PC 09/10- 053
01 Circul.IEN-08-10.doc
Dossier suivi par
Alain Yaïche
Téléphone
04 91 99 66 42
Fax
04 91 99 66 40
Mél.

ce.iena13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
De l'Education Nationale des Bouches du Rhône

à

Mesdames les Inspectrices
Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale chargés
de circonscription du premier degré

Marseille, le 09/06/2010

Organisation de stages de remise à niveau, durant les vacances d'été, à destination des élèves présentant, en fin d'école primaire, des difficultés en français et en mathématiques.

Je vous prie de trouver, ci-joint, copie du courrier adressé aux directeurs des écoles publiques et privées sous contrat de votre circonscription, ainsi que les documents qu'ils auront à vous transmettre pour la prévision puis pour la réalisation effective des stages qui se dérouleront du **lundi 23 au vendredi 27 août 2010**.

Parallèlement à cela, vous voudrez bien me faire parvenir¹ :

- la synthèse prévisionnelle des stages de votre circonscription à l'aide du **document F (fichier Excel) pour le 28/06/10 délai de rigueur**,
- la synthèse définitive des stages mis en place dans votre circonscription à l'aide du **document G (fichier Excel) pour 10/09/10 délai de rigueur**.
- Le document attestant le service fait des enseignants à l'aide du **document H pour le 10/09/10 délai de rigueur**.
- La synthèse de circonscription des évaluations de stages transmises par les directeurs à l'aide du **document I pour le 10/09/10 délai de rigueur**.

Ces documents sont joints à cet envoi.

Les documents destinés aux directeurs seront commentés par vos soins lors d'une réunion d'information que vous fixerez pour votre circonscription.

Signé
Jean-Luc BÉNÉFICE

¹ Documents à transmettre **uniquement par mel** au Secrétariat IA-IPR : ce.iena13@ac-aix-marseille.fr



**ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU
CALENDRIER DES OPERATIONS AOUT 2010**

DATES	OPERATIONS	DOC
09/06/2010	Information des IEN	Circulaire
09/06/2010	Information des Directeurs et des enseignants	Circulaire
09/06/2010	Information aux Maires	Lettre
11/06/2010	Repérage des élèves susceptibles de participer à ces stages	
11/06/2010	Synthèse de la participation des enseignants de chaque école	
14/06/2010	Information des familles des élèves concernés	Doc. A
Du 15/06/10 au 17/06/10	Retour des réponses des familles	Doc. A
Du 15/06/10 au 17/06/10	Conseil d'école présentant le dispositif et sollicitant l'accord du Maire de la commune.	
21/06/2010	Synthèse des réponses élèves par les Directeurs	
22/06/2010	Envoi par les directeurs aux IEN de la <u>synthèse prévisionnelle</u> (élèves et enseignants de l'école)	Doc. B
28/06/2010	Envoi par les IEN à l'IA de la <u>synthèse prévisionnelle</u> (élèves, nombre de stages et enseignants de la circonscription)	Doc. F fichier Excel joint
Du 23/08/10 Au 27/08/10	DEROULEMENT DE LA SEMAINE DE STAGE	
06/09/2010	Envoi par les directeurs aux IEN de la <u>synthèse définitive</u> (élèves nombre de stages et enseignants de l'école)	Doc. C ' ,
10/09/2010	Envoi par les IEN à l'IA-DP1 des <u>attestations de service fait</u> par les maîtres de la circonscription ayant encadré ces stages	Doc. H
Du 30/08/10 au 03/09/10	Elaboration de <u>l'évaluation des élèves et des stages</u> , par les enseignants qui les ont encadrés	Doc. D
06/09/2010	Envoi par les directeurs aux IEN de <u>l'évaluation</u> réalisée par les maîtres des stages qui se sont déroulés dans l'école	Doc. E
10/09/2010	Envoi par les IEN à l'IA de la <u>synthèse définitive</u> (élèves, nombre de stages et enseignants de la circonscription)	Doc. G fichier Excel joint
10/09/2010	Envoi par les IEN à l'IA de la <u>synthèse de circonscription</u> de l'évaluation réalisée par les maîtres	Doc. I
	Document pédagogique départemental : suggestions sur l'organisation et le contenu des stages.	Doc. J

DOC. F

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,
EN FIN D'ECOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.
SYNTHÈSE **PREVISIONNELLE** DE CIRCONSCRIPTION AOUT 2010

(A adresser au secrétariat de M. YAÏCHE exclusivement par Mel : ce.iena13@ac-aix-marseille.fr)
(avant le **28 Juin 2010** délai de rigueur)

Voir fichier Excel joint à compléter

DOC. G

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,
EN FIN D'ECOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.
SYNTHÈSE **DEFINITIVE** DE CIRCONSCRIPTION AOUT 2010

(A adresser au secrétariat de M. YAÏCHE exclusivement par Mel : ce.iena13@ac-aix-marseille.fr)
(avant le **10 Septembre 2010** délai de rigueur)

Voir fichier Excel joint à compléter

4/4

HEURES SUPPLEMENTAIRES DES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE

5404

0140

B8

HS RAN 1D

Décret n° 66-787 du 14 octobre 1966

**ADMINISTRATION :
603-013**

Nom : **Prénom :** **Grade :**

Né(e) le :

Ecole :

ZEP : OUI

NON

Heures supplémentaires des enseignants du 1^{er} degré public pour un service d'enseignement, dans le cadre de remise à niveau dans le 1^{er} degré public (Décret n° 66-787 du 14 octobre 1966).

Code indemnité

du

Date :

au

taux

Nombre

| 5 | 4 | 0 | 4 |

| | | | | | | |

| | | | | | | |

| | | |

| | | | | |

Taux	Grade
003	Instituteur
006	Instituteur en ZEP
008	PE CN
010	PE CN en ZEP
012	PE HC
014	PE HC en ZEP

Cadre réservé à l'Inspection Académique

A Marseille, le :

A.....le.....
Certifié exact, l'Inspecteur de l'Education Nationale de
la circonscription de.....

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,
EN FIN D'ECOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.
**SYNTHÈSE DE CIRCONSCRIPTION DES ÉVALUATIONS DES STAGES RÉALISÉS
EN CIRCONSCRIPTION AOUT 2010**

(A adresser au secrétariat de M. YAÏCHE exclusivement par Mel : ce.iena13@ac-aix-marseille.fr.)

(avant le 10/09/2010 délai de rigueur)

CIRCONSCRIPTION :

IEN :

Date : , le / /2010.

SYNTHÈSE QUALITATIVE

1. **Assiduité** :

2. **Sentiment des familles** :

3. **Sentiment des élèves** :

4. **Organisation des stages** :

a. **Points faibles** :

b. **Points forts** :

5. **Efficacité pédagogique** :

Marseille le 09 Juin 2010

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Adjoint au D.S.D.E.N chargé du 1^{er}
degré

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, depuis 2 ans, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale souhaite qu'un dispositif de stages de remise à niveau soit mis en place pendant la période des vacances scolaires de printemps et d'été.

En effet, environ 15% des élèves quittent aujourd'hui l'école primaire avec des lacunes graves dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, lacunes qui compromettent leurs chances de réussite scolaire.

L'utilisation, pour des actions de soutien personnalisées, des deux heures d'enseignement dégagées par la suppression du samedi matin constitue, d'ores et déjà, une réponse nouvelle au traitement de la difficulté scolaire, depuis la rentrée 2008.

Ce dispositif de stages de soutien sera proposé, comme les autres années, par les directeurs et les professeurs des écoles aux parents ou aux représentants légaux des élèves de CM1 et de CM2 qui présentent des lacunes importantes en français et en mathématiques.

Ces stages se dérouleront à trois périodes de l'année, sur une durée de 15 heures à raison de 3 heures par jour, **durant la dernière semaine des vacances d'été du 23 au 27 Août 2010**. Plusieurs écoles pourront se regrouper sous la coordination de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription pour proposer ce dispositif.

Les groupes d'élèves qui bénéficieront de ce service seront constitués sur la base d'un maximum de six enfants, par les enseignants des classes de cours moyens de l'école ou des écoles concernées.

Dans la mesure où ces stages de remise à niveau se dérouleront dans les locaux scolaires pendant les périodes de vacances, il est nécessaire que vous puissiez donner votre accord à leur organisation. C'est pourquoi, les projets élaborés par les écoles volontaires feront l'objet d'une présentation lors d'un conseil d'école au cours duquel vous pourrez faire valoir votre avis.

Nous fondons beaucoup d'espoir sur ces stages qui ont déjà fait preuve de leur efficacité les années antérieures, pour contribuer à la résorption de l'échec scolaire dans notre département. Je vous précise par ailleurs, que ces stages seront encadrés par des enseignants volontaires qui seront rémunérés pour assumer cette mission.

Je vous remercie par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver aux propositions qui pourraient être faites dans votre commune et vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
De l'Education Nationale des Bouches du Rhône

Signé

Jean-Luc BÉNÉFICE

Référence
JLB/AY/PC 09/10- 053-1
01 Circul.IEN-08-10.doc
Dossier suivi par
Alain Yaïche
Téléphone
04 91 99 66 42
Fax
04 91 99 66 40
Mél.

ce.iena13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
Mesdames et Messieurs les enseignants des
écoles

S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Marseille, 9 Juin 2010

OBJET : Organisation de stages de remise à niveau à destination des élèves présentant, en fin d'école primaire, des difficultés en français et en mathématiques durant les vacances d'été.

Dès les vacances de printemps 2008, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale avait souhaité qu'un dispositif de stages de remise à niveau soit mis en place pendant la période des vacances scolaires.

Ce nouveau service, proposé par les professeurs des écoles aux parents ou aux représentants légaux des élèves de CM1 et de CM2 qui présentent des lacunes importantes en français et en mathématiques, s'est traduit, pour notre département par l'organisation de plus de 4000 stages.

Toutes les analyses réalisées ont révélé une très grande satisfaction des familles d'une part, et, également, un consensus des enseignants pour reconnaître un réel effet bénéfique de ces stages sur la motivation des élèves.

Dès la première session, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale avait annoncé que ces stages se dérouleraient à trois périodes de l'année, sur une durée de 15 heures à raison de 3 heures par jour, durant l'une des semaines des vacances de printemps, la première semaine de juillet et la dernière semaine des vacances d'été.

Cette circulaire a donc pour objet l'organisation de la prochaine session qui se déroulera

- **du Lundi 23 Août au Vendredi 27 Août 2010**

Plusieurs écoles pourront se regrouper sous la coordination de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription pour proposer ce dispositif. Les groupes d'élèves qui bénéficieront de ce nouveau service seront constitués sur la base d'un maximum de **six enfants**, par les enseignants des classes de cours moyens de l'école ou des écoles concernées.

L'implantation des stages devra être décidée en accord avec le maire qui ouvrira les locaux scolaires. L'ensemble du dispositif sera présenté au conseil d'école, il sera inscrit dans le volet du projet d'école concernant l'aide aux élèves rencontrant des difficultés.

8/8

Avant le début du stage, l'enseignant de la classe établira un bilan de compétences en français et en mathématiques de chaque élève concerné, bilan qu'il transmettra à l'enseignant ou aux enseignants qui conduiront le stage. Il convient de préciser que ce bilan ne revêt pas un caractère formel et complet mais qu'il doit permettre, dans un esprit d'efficacité et de pragmatisme, l'identification des difficultés rencontrées afin de faciliter le traitement de ces difficultés par l'enseignant volontaire qui assure les séquences de remise à niveau. Naturellement, l'enseignant de la classe pourra aussi joindre à ce bilan, tout document complémentaire qu'il jugera utile à la réussite de l'action. A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève sera faite et communiquée à la famille ainsi qu'à l'enseignant de la classe. Un **document de réflexion (DOC. J)** élaboré départementalement à l'intention des enseignants qui encadreront ces stages est joint à cet envoi;

Les stages seront conduits par des enseignants du premier degré volontaires. Ils seront rémunérés en heures supplémentaires d'enseignement. Il convient de rappeler à ce propos, que ces heures bénéficient depuis 2008 d'une exonération fiscale et sociale.

Chacun des directeurs des écoles du département (écoles élémentaires et maternelles) remplira, **pour la semaine concernée**, le **document prévisionnel (DOC. B & B')** ci-joint qu'il remettra à son IEN de circonscription. Ce questionnaire comporte deux parties, l'une porte sur les élèves *susceptibles* de bénéficier du dispositif, l'autre sur les enseignants de l'école *volontaires*. Les directeurs d'écoles maternelles ne rempliront bien évidemment que la partie consacrée aux enseignants volontaires. Les inspecteurs autoriseront le déroulement effectif de ces stages dès lors que les familles des élèves concernées auront fait part de leur accord (**DOC. A**) et qu'ainsi il apparaîtra que le nombre de stagiaires est suffisant. Au terme de chaque semaine, sera transmis à l'IEN le **document définitif (DOC. C & C')** de mise en place des stages.

Les documents évoqués plus haut (bilan initial de compétences en français et mathématiques, évaluation des progrès des élèves) vous seront transmis par votre inspecteur de circonscription auprès de qui vous pourrez obtenir toute information complémentaire.

Je ne doute pas que vous serez attentifs à la réussite de cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la réduction de l'échec scolaire qui touche fortement notre département.

signé

Jean-Luc BÉNÉFICE

Pièces jointes :

Calendrier des opérations.

Document A : Lettre aux familles.

Document B & B' : Synthèse prévisionnelle d'organisation des stages.

Document C & C' : Synthèse définitive des stages organisés.

Document D : Evaluation par les maîtres des élèves et des stages.

Document G : Synthèse par les directeurs des évaluations des stages réalisés dans l'école.

Document J : Document de réflexion pédagogique.

9/9

La Directrice
Le Directeur
de l'école

à
Madame,
Monsieur,
Monsieur et Madame

Marseille, le 09/06/2010

Madame, Monsieur.

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale a décidé la mise en place de stages, organisés durant les vacances scolaires, et destinés à aider les élèves de CM1 et de CM2 rencontrant des difficultés scolaires.

Comme votre enfant classe de se trouve dans ce cas, je vous propose de l'accueillir en stage :

à l'école :
• du Lundi 23 Août au Vendredi 27 Août 2010

de heures à heures

Afin de me permettre d'organiser ce stage dans les meilleures conditions, je vous remercie de bien vouloir me retourner votre autorisation à l'aide du coupon réponse ci-dessous dans les meilleurs délais.

Je reste, tout comme l'enseignant de la classe de votre enfant, à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice.

Le Directeur.

(Signature et cachet de l'école)

REPONSE DES PARENTS

Je soussigné(e), Madame, Monsieur.....
agissant en tant que responsable de l'élève : classe :

Autorise mon enfant à participer au stage de soutien qui se déroulera :
à l'école :

.....

du : au :
de :heures..... àheures.....

N'autorise pas mon enfant à participer au stage de soutien.

Fait à, le
(Date et signature des parents)

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,
EN FIN D'ECOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.
SYNTHÈSE **PREVISIONNELLE** DE L'ÉCOLE AOÛT 2010

(A adresser par le *Directeur* à l'*IEN* de circonscription)
(avant le 22/06/2010 délai de rigueur)

Circonscription :

Nom de l'école :

Située en : Réseau Ambition Réussite ZEP REP Zone banale

Commune :

**Noms des enseignants de l'école souhaitant conduire un stage
durant la semaine du 23 au 27 Août 2010**

Nom des enseignants

Nombre d'élèves de l'école susceptibles d'être concernés par ces stages :

Nombre d'élèves de CM1 :

Nombre d'élèves de CM2 :

Total pour l'école :

Date :

Signature du ou des directeurs :
(Cachet de l'école)

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,
EN FIN D'ÉCOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.
SYNTHÈSE **DEFINITIVE** DE L'ÉCOLE. 2010

(A adresser par le Directeur à l'EN de circonscription)
(avant le **06/09/ 2010** délai de rigueur)

Circonscription :

Nom de l'école :

Située en : Réseau Ambition Réussite ZEP REP Zone banale

Commune :

*Noms des enseignants de l'école ayant conduit un stage
durant la semaine du 23 au 27 Août 2010*

Nom des enseignants	Ecole de rattachement

Nombre d'élèves de l'école ayant participé à ces stages :

Nombre d'élèves de CM1 :

Nombre d'élèves de CM2 :

Total pour l'école :

Date :

Signature du ou des directeurs :
(Cachet de l'école)

12/12

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,
EN FIN D'ECOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.
EVALUATIONS PAR LES MAITRES DES STAGES REALISÉS DANS L'ECOLE 2010

CIRCONSCRIPTION :

IEN :

Ecole :

Date : , le / / 2010.

SYNTHESE QUALITATIVE

1. **Assiduité** :

2. **Sentiment des familles** :

3. **Sentiment des élèves** :

4. **Organisation des stages** :

a. **Points faibles** :

b. **Points forts** :

5. **Efficacité pédagogique** :

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT,
EN FIN D'ÉCOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.
SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS DES STAGES RÉALISÉS DANS L'ÉCOLE AVRIL 2010
RÉALISÉE PAR LE CONSEIL DES MAÎTRES

(A adresser **par le Directeur à l' IEN** de circonscription)
(avant le 06/09/2010 délai de rigueur)

CIRCONSCRIPTION :

IEN :

Ecole :

Date : , le / /2010.

SYNTHÈSE QUALITATIVE

6. **Assiduité** :

7. **Sentiment des familles** :

8. **Sentiment des élèves** :

9. **Organisation des stages** :

c. **Points faibles :**

d. **Points forts :**

Efficacité pédagogique :

ORGANISATION DE STAGES DE REMISE A NIVEAU A DESTINATION DES ELEVES PRESENTANT, EN FIN D'ECOLE PRIMAIRE, DES DIFFICULTES EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES.
QUELQUES SUGGESTIONS SUR L'ORGANISATION ET LE CONTENU

1/ Préambule

Le stage ne doit pas être un calque de :

- la classe
- l'école ouverte
- le centre aéré

Il faudrait éviter de planifier un horaire de récréation, mais laisser quelques temps de pause individualisés.

Les modalités et contenus devraient limiter l'usage :

- du cours magistral
- des exercices de répétition systématiques
- du préceptorat

→ Aucune de ces formes d'intervention n'est à proscrire totalement mais il conviendra d'alterner en veillant à s'adapter à chaque élève tout en évitant de trop fractionner le groupe.

2/ la gestion du temps

→ Une proposition d'emploi du temps :

- Un moment collectif tous les matins . Le 1^{er} jour , commencer par une brève activité d'EPS qui permettra de créer une ambiance de groupe et donnera lieu à un échange oral sur ce qui vient d'être vécu.
 - Dans un 2nd temps (toujours le 1^{er} jour) , faire émerger les représentations des élèves : pourquoi êtes-vous là ? quelles sont vos difficultés,...
- Expliquer pourquoi chacun est là.
- Les autres jours, ce pourra être un moment de régulation et la présentation du programme de la matinée.
 - Ensuite, un temps de travail par 2 ou 3 en recourant au tutorat quand c'est possible pour valoriser chaque élève.
 - Puis, un temps de travail individuel.
 - Et enfin, un temps de travail collectif. Nous suggérons la lecture magistrale d'un roman de littérature de jeunesse sur la durée de la semaine.

→ Autre proposition ciblée sur la maîtrise de la langue (inspirée des MACLE de A.Ouzoulias)

- « Accueil » : Lecture magistrale d'un roman, ou activités de compréhension .
- Temps de travail individuel ou par deux : ici , les activités proposées ciblent des difficultés précises sur une compétence donnée.
- Temps de travail collectif en Production d'écrit : des expérimentations ayant montré que les élèves le plus en difficulté profitent le plus des activités d'écriture, il s'agit de mettre en place chaque jour des situations d'écriture « ludiques » → des « jeux d'écriture ».

NB : Voir les « jeux d'écriture » proposés pour le cycle 3 sur le site de la circo.

15/15

3/ Modalités de fonctionnement

→ le rôle des enseignants :

- L'enseignant de la classe : il remet à l'enseignant intervenant le PPRE de l'élève ou une fiche précisant son niveau et le type de difficultés qu'il rencontre. Il laisse à disposition tout le matériel nécessaire au travail (cahier, stylos, crayons,...) et accès à la photocopieuse .
- L'enseignant intervenant : il construit un projet avec l'élève et transmet au maître de la classe les traces du travail effectué durant le stage et son évaluation..

→ Les outils :

L'enseignant intervenant devra disposer de manuels du cycle 2 et de première année du cycle 3.

Chaque élève travaillera sur un cahier et non sur fiche.

Il faut qu'il y ait une mémoire écrite du stage.

→ Les contenus et modalités

L'enseignant devra se centrer sur les apprentissages instrumentaux et reprendre des notions élémentaires que les élèves ne maîtrisent pas : les bases de la numération décimales, les quatre opérations, les rudiments orthographiques et grammaticaux.

Chaque matinée comprendra une plage horaire d'une trentaine de minutes consacrée à la production écrite effective de chaque élève.

4/ Formes de régulation

Les équipes de circonscription organiseront 2 réunions :

→ en amont : pour répondre aux questions des enseignants intervenants et leur présenter le cadre.

→ en aval : pour écouter les remarques et constats des enseignants intervenants et relever les initiatives intéressantes.